

Septembre 2021



crédit : Elisabeth Eremina / Ville de Paris

Projet éducatif de territoire

Arrondissement :

Paris 15^e



crédit : Laurent Bourgogne / Ville de Paris

1 – Contexte local

A- Portrait du territoire



crédit : Laurent Bourgogne / Ville de Paris

1 - Données générales (issues du portrait social de la DASES)

Le diagnostic social de territoire du 15^e arrondissement fait ressortir plusieurs caractéristiques propres à l'arrondissement :

- Une démographie dynamique, le 15^e est l'arrondissement le plus peuplé de la capitale (environ 240 000 habitants),
- Une mixité socioprofessionnelle et culturelle due à une progression importante du nombre de logements sociaux.

Compte tenu de ces caractéristiques, les enjeux dans cet arrondissement sont notamment :

- d'améliorer l'accueil de nouveaux habitants et leur faire connaître l'offre du territoire,
- de favoriser le lien social,
- d'adapter l'offre de service actuelle aux nouveaux besoins.

Ces actions nécessitent de renforcer le maillage et la coopération entre tous les intervenants sur ce territoire et de prendre en compte les disparités fortes entre quartiers.

En effet, certains quartiers se révèlent particulièrement fragiles et nécessitent la mise en œuvre de politiques et dispositifs spécifiques.

Le 15^e arrondissement possède des quartiers « populaires » au sud, à l'est et à l'ouest (Falguière, Perichaux/ Porte Brancion, Frères Voisin, secteur des 4 frères Peignot/ Beaugrenelle, Balard) et des quartiers plus aisés aux limites des 16^e et 7^e arrondissements (Dupleix). Depuis quelques années, est observée une augmentation du nombre de familles nombreuses et de la précarité dans certains quartiers. Le nombre de logements sociaux est également en hausse.

2 - Enfance et jeunesse

La population de moins de 20 ans du 15^e arrondissement suit la même répartition que la moyenne parisienne : 18,62% de la population du 15^e a moins de 20 ans, ce taux est de 19,06% pour l'ensemble de la capitale. Parmi ce groupe de population, **73,62% des jeunes de moins de 20 ans du 15^e ont moins de 15 ans**, ce taux est également similaire au taux constaté à la moyenne parisienne (72,98%). **Une part significative de la jeunesse du 15^e fait partie du public cible du PEDT.**

Au sein du 15^e arrondissement, il existe cependant une disparité dans la répartition de cette population de moins de 14 ans. Le quartier Saint-Lambert, au sud-est de l'arrondissement, est le quartier qui compte la plus grande part de jeunes de moins de 5 ans, de moins de 10 ans et de moins de 15 ans. Le quartier Necker, au nord-est, possède la moins grande proportion de jeunes toutes tranches d'âge confondues. L'ouest de l'arrondissement, avec les quartiers Grenelle et Javel, possèdent la même structure de répartition.

Il convient d'adapter la sectorisation de l'offre en fonction de cette répartition de la population. Le quartier Saint-Lambert concentre des difficultés sociales repérées dans l'enquête réalisée auprès des REV.

3 - Profil sociologique des familles

Les catégories socio-professionnelles les plus représentées dans l'arrondissement sont les professions intermédiaires, les cadres et les employés. Les tranches tarifaires 1 à 4 représentent 39,7% de la population du 15^e arrondissement. Les tranches tarifaires les plus importantes sont les T4 & T6.

4 - Effectifs de l'arrondissement concernés par le PEDT dans les structures municipales

Le 15^e arrondissement compte 32 EAPE qui accueillent **1904 enfants** :

- 27 crèches collectives
- 1 crèche collective fermée pour travaux
- 3 crèches familiales
- 1 jardin d'enfants

Le 15^e arrondissement compte 57 écoles : 29 écoles maternelles, 25 écoles élémentaires et 3 écoles polyvalentes. Environ **11 500 enfants** sont accueillis dans ces écoles en 2020, en légère baisse de 1,3 % par rapport à 2019.

S'agissant des collégiens, ils sont environ **4400** dans les 8 collèges de l'arrondissement.

17 850 enfants et adolescents du 15^e arrondissement sont donc potentiellement concernés par les actions du PEDT.

5 - Éducation inclusive

Données issues du diagnostic de territoire réalisé par la DASCO- synthèse des données thématiques 2020-2021.

Sur l'effectif des écoles d'après les données collectées auprès des responsables éducatifs Ville :

- 4,5% des enfants ont un protocole d'accueil individualisé (PAI)
- 2,8% ont un projet personnalisé de scolarisation (PPS)

Les enfants à besoins éducatifs particuliers (hors PAI/PPS) représentent 1,5% des effectifs.

14% des écoles dans le 15^e accueillent une classe à dispositif particulier.

B - Méthode pour l'élaboration du volet territorial du PEDT

1 - Phase de sensibilisation et de consultation

Cette étape s'est déroulée entre janvier et avril 2021.

En amont de la consultation, ont été sensibilisés les professionnels les acteurs locaux ainsi que les familles (représentants des conseils des parents des crèches, fédération de parents d'élèves) à la démarche du PEDT.

La consultation des familles et des enfants a été réalisée sur la base de 4 enquêtes :

[Un questionnaire sur les activités périscolaires sur un site internet dédié](#)

Un questionnaire sur le périscolaire dans le 15^e sur un site dédié pour informer les parents de la démarche PEDT et les consulter sur les contenus des activités périscolaires, la participation des enfants, leur degré de connaissance du PEDT et les projets passerelles.

Le questionnaire a fait l'objet de

1361 réponses : 856 complètes et 505 incomplètes

1664 enfants concernés par l'enquête avec une surreprésentation des enfants en maternelles.

L'enquête a porté sur un échantillon représentant près de 15 % des enfants de l'arrondissement.

⇒ [Un appel à contribution dans les Établissements d'Accueil de la Petite Enfance](#)

⇒ [Une consultation des enfants par les REV](#)

Les REV des écoles élémentaires mais aussi de quelques maternelles ont mené une consultation du PEDT auprès des enfants.

*Idées des habitants de Paris 15^e **

« Faire régulièrement intervenir les plus grands auprès des plus petits »

**Source: consultation sur idée.paris.fr réalisée du 1^{er} au 22 mars 2021*



crédit : Laurent Bourgogne / Ville de Paris

⇒ *Un questionnaire sur la démarche du PEDT sur l'ensemble du territoire parisien a été parallèlement mis en ligne sur Paris.ideal.paris.fr.*

Pour le 15^e arrondissement, il y a eu 111 réponses obtenues dont 105 provenant de familles avec enfants. Les enfants âgés de 3 à 11 ans sont surreprésentés dans l'échantillon et ils sont majoritairement scolarisés en école élémentaire publique.

En synthèse, il ressort de ces 4 enquêtes les leviers d'amélioration suivants :

- La nécessité d'améliorer la communication avec les parents et de les associer davantage à la vie des établissements
- La nécessité de mieux faire participer les enfants aux choix et à la définition de leurs activités
- Plus de langues vivantes (y compris dans les crèches), plus de sciences et plus de musique lors des activités périscolaires
- Développer les activités sur le temps de la pause méridienne dans les écoles

Ces besoins ont été pris en compte et font l'objet d'actions spécifiques du volet territorial du PEDT.

2 - Une phase de concertation

La phase de concertation qui a suivi cette phase de sensibilisation et de consultation a eu pour objectif de faire émerger des pistes d'action pour améliorer et développer l'action éducative dans les crèches et écoles pour les enfants et les adolescents.

Des groupes de travail d'acteurs locaux ont été réunis pendant le mois de mars. Près de cent personnes ont pu y participer.

En termes de méthode, le travail des groupes a été centré sur l'axe 1 du PEDT : renforcer la fluidité et la continuité des parcours éducatifs, avec pour objectif de :

- Mettre en cohérence les actions sur tous les temps : continuité scolaire et périscolaire, de sorte à assurer la progressivité et la continuité des expériences et apprentissages, dans le cadre du futur PEDT de 0 à 16 ans.
- Faire le lien de la petite enfance au collège

Les participants des groupes de travail ont été mobilisés sur **5 parcours éducatifs thématiques**, les trois premiers étant déjà inscrits dans la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République du 8 juillet 2013 :

- Parcours d'éducation artistique et culturelle
- Parcours santé (axe 4 du futur PEDT)
- Parcours citoyen et développement durable (axe 6 du futur PEDT).

Se sont ajoutés :

- Parcours éducation physiques et sportives
- Parcours langues vivantes

Le plan d'action résultant de cette phase de concertation sera affiné en fonction des quartiers de l'arrondissement afin de répondre aux besoins spécifiques du territoire.

2 – Axes stratégiques et objectifs opérationnels locaux

Au regard du contexte local, les axes stratégiques suivants ont été retenus comme prioritaires dans l'arrondissement et font l'objet de propositions d'actions qui ont émergé des consultations décrites ci-dessus :

- Renforcer la fluidité et la continuité des parcours éducatifs
- Favoriser l'égalité et la réussite éducative de tous les enfants et adolescents
- Renforcer l'inclusion des enfants et adolescents présentant des besoins éducatifs particuliers
- Améliorer la santé et le bien-être de tous les enfants et adolescents
- Développer la place et le rôle des familles
- Promouvoir l'engagement citoyen et l'éducation à la citoyenneté et au développement durable

Axes stratégiques	Objectifs opérationnels
Renforcer la fluidité et la continuité des parcours éducatifs (Axe parisien 1)	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre le développement des passerelles entre les niveaux/structures, de la petite enfance à l'adolescence • Permettre la création de parcours éducatifs sur tous les temps de la vie de l'enfant, grâce à une meilleure coopération entre professionnels • Donner sens et cohérence à l'ensemble des actions, expériences et rencontres des enfants et adolescents dans le cadre d'actions éducatives • Accompagner les enfants et adolescents dans leur parcours individuel, tout au long de leur parcours éducatif de la crèche au collège en mobilisant les partenariats et en impliquant les familles
Favoriser l'égalité et la réussite éducative de tous les enfants et adolescents (Axe parisien 2)	<ul style="list-style-type: none"> • Consolider les savoirs fondamentaux pour favoriser l'égalité des chances • Favoriser l'accès de tous aux activités physiques et culturelles et en garantir une pratique durable
Renforcer l'inclusion des enfants et adolescents présentant des besoins éducatifs particuliers (Axe parisien 3)	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer l'outillage des professionnels pour l'accueil et la prise en charge des enfants et favoriser les liens entre les professionnels concernés autour de l'enfant • Aller vers les familles des enfants et adolescents présentant des besoins éducatifs particuliers et établir un lien privilégié avec elles • Sensibiliser davantage les enfants et adolescents aux différentes formes de besoins éducatifs particuliers
Améliorer la santé et le bien-être de tous les enfants et adolescents (Axe parisien 4)	<ul style="list-style-type: none"> • Mobiliser l'architecture (usage des locaux, mobilier, bâtiment, espaces extérieurs) au service de la santé des enfants et adolescents et des actions éducatives • Favoriser le développement des compétences psycho-sociales • Promouvoir la santé à travers différents leviers et thématiques (Alimentation et hygiène, activité physique et sportive, exposition aux écrans, sexualité, addictions, conduites à risques, santé psychique) • Adapter et harmoniser les formations des agents, décroisonner et permettre des interventions extérieures, favoriser la synergie entre acteurs
Développer la place et le rôle des familles (Axe parisien 5)	<ul style="list-style-type: none"> • Mieux communiquer avec les familles • Renforcer le rôle des parents dans le fonctionnement et la vie des établissements
Promouvoir l'engagement et l'éducation à la citoyenneté et au développement durable (Axe parisien 6)	<ul style="list-style-type: none"> • Rendre acteurs les enfants et les jeunes en leur apprenant à s'exprimer, débattre et s'impliquer • Encourager la mobilisation des enfants et des jeunes pour la citoyenneté • Encourager la mobilisation des enfants et des jeunes pour l'écologie

3 – Actions locales

N° action locale	Action	Axe parisien
1	Favoriser les projets autour du sport dans le cadre de l'organisation des JOP 2024	1) Renforcer la fluidité et la continuité des parcours éducatifs
2	Favoriser la découverte et la pratique des activités artistiques et culturelles à travers un projet multidisciplinaire autour de la chorale	
3	Développer des animations musicales en organisant des mini concerts d'enfants sur des temps périscolaires comme la pause méridienne, les TAP ou le centre de loisirs	
4	Sensibiliser les enfants des crèches et des écoles aux langues vivantes et cultures étrangères : en organisant des ateliers sur tous les temps dans divers domaines (danses, chants, contes, décors, etc.) sur les langues et cultures étrangères des enfants et des parents en y associant les parents pour un spectacle final	
5	Développer les ressources disponibles en langues vivantes en s'appuyant sur les langues parlées par les professionnels dans les crèches et dans les écoles (enseignants dont PVP, équipes périscolaires, ASEM, personnels de cantine, BCD, assistants de langues) et sur les dispositifs existants (ateliers bleus, TAP)	
6	Ritualiser la langue étrangère sur des créneaux fixes et réguliers : créer des routines/des rituels qui pourraient avoir lieu tous les jours (notamment pour les enfants qui seront scolarisés dans des écoles à langue renforcée), développer des projets d'éveil (fresques, arbres des langues)	
7	Encourager les dispositifs d'échanges avec des écoles étrangères : accueils d'enfants, jumelages de classes, échanges en visio, séjours	
8	Proposer une offre spécifique de centres de loisirs pour les pré-ados (11-14 ans) et pour les enfants avant l'entrée en maternelle	
9	Développer le goût de la lecture dès le plus jeune âge en choisissant le conte comme fil conducteur d'un projet à décliner dans plusieurs domaines et temps de la vie de l'enfant : musique, lecture, arts visuels, décors, costumes avec tous les acteurs (dont les établissements culturels : musées, théâtre de la Plaine, bibliothèques).	2) Favoriser l'égalité et la réussite éducative de tous les enfants et adolescents
10	Mettre en place des actions hors les murs avec les institutions culturelles comme les conservatoires (concert des professeurs, des enfants), théâtres, dans divers lieux : cours d'école ou jardins des crèches ouverts le samedi ou en semaine sur différents temps	
11	Faire intervenir des associations sportives ou culturelles dans les crèches et écoles pour présenter leur offre, ou faire des initiations, organiser des mini-forums associatifs thématiques	
12	Sensibiliser les enfants à l'inclusion : instaurer des ateliers pour aborder simplement les sujets autour de l'inclusion et élaborer des supports de sensibilisation adéquats (ex. : mini films à partir de l'interview d'experts)	3) Renforcer l'inclusion des enfants et adolescents présentant des besoins éducatifs particuliers
13	Améliorer l'outillage des professionnels pour l'accueil et la prise en charge des enfants à besoins éducatifs particuliers et favoriser les liens entre les professionnels concernés autour de l'enfant en créant une plateforme de ressources en ligne et un espace de partage d'expériences : guide, vidéos, référentiel	
14	Coordonner les différents acteurs en institutionnalisant des réunions de suivi de l'enfant (parents, Education nationale, éducateurs, REV, animateur référent, assistante sociale, médecin/infirmière, orthophoniste, etc.)	
15	Accompagner les familles sur les temps d'accueil et Sensibiliser les équipes sur l'importance de la communication avec les familles d'enfants et d'adolescents à besoins éducatifs particuliers.	

N° action locale	Action	Axe parisien
16	Concevoir des espaces dédiés pour le développement des compétences psycho-sociales en s'inspirant des salles Snoezelen	4) Améliorer la santé et le bien-être de tous les enfants et adolescents
17	Développer et faire connaître aux familles l'offre éducative en élaborant un guide des loisirs des enfants de 0 à 14 ans à destination des familles, qui recense l'offre municipale, associative et privée dans l'arrondissement,	5) Développer la place et le rôle des familles
18	Améliorer la communication avec les parents via les différents canaux notamment numériques (mails, Espace numérique de travail - ENT) pour mieux informer des contenus des activités périscolaires et de la progression des enfants dans les activités	
19	Faire participer les parents de crèches et écoles maternelles aux différents temps des activités éducatives : accompagnement lors de sorties, faire intervenir des parents qui ont des compétences artistiques ou d'autres domaines pour des moments de partage : présenter des instruments de musique, raconter des histoires, chanter des comptines dans d'autres langues, etc.	
20	Associer les familles dans la prévention à la santé dès le plus jeune âge, en développant des ateliers parents-enfants sur la nutrition, les écrans, le sommeil.	
21	Améliorer la formation et les ressources des équipes d'animation sur les thèmes de la citoyenneté et du développement durable	6) Promouvoir l'engagement et l'éducation à la citoyenneté et au développement durable
22	Participer sur les temps périscolaire à un projet citoyen et artistique « les arbres de la liberté »	
23	Mettre en place un conseil des enfants pour favoriser la pratique démocratique en rédigeant une charte de l'école sur une ou plusieurs thématiques citoyennes (laïcité, égalité filles/garçons, lutte contre les discriminations, contre le racisme et l'antisémitisme, éducation aux médias et à l'information, etc.)	
24	Promouvoir la carte citoyenne qui permettrait aux enfants et adultes d'avoir accès à des activités en rapport avec les thématiques de la citoyenneté, la carte serait également un bon outil de suivi des actions/activités citoyennes auxquelles l'enfant a participé	
25	Créer un projet local d'éducation à l'environnement, en lien avec l'Académie du climat et en s'appuyant sur les ressources locales : animer un réseau de référents climat dans les écoles, organiser des ateliers au potager pédagogique du parc Georges Brassens, à la ferme urbaine, grainothèque, etc. et y associer les parents pour favoriser la transmission	

4 – Gouvernance locale

Dénomination de l'instance	Comité de suivi local du PEDT
Fréquence	1 fois par an minimum
Présidence	Mairie d'arrondissement
Organisation	Organisation des réunions du comité : CASPE
Membres	<ul style="list-style-type: none">- Adjointes concernés- Responsable territorial Caf- IEN- Équipe projet PEDT de la CASPE- Représentants des directions partenaires concernées (DJS, DAC, DEVE, DASES),- Médecin encadrant santé scolaire
Rôle	Suivre la mise en œuvre des actions et fixer les priorités annuelles